

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-35 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2006 portant création de la mention Rugby à XV du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 05 septembre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Rugby à XV est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance
DEARA240265	Monsieur	BARIDON	Sevan	12/12/1995	Voiron
DEARA240248	Monsieur	BATOUX	Cyrille	16/09/1974	Guéret
DEARA240266	Monsieur	BELLON	Hugo	10/03/1999	Voiron
DEARA240249	Monsieur	BERIA	Giorgi	11/11/1999	TBILISSI
DEARA240250	Madame	BERNARD PHILIBERT	Mathilde	09/05/2000	Clermont- Ferrand
DEARA240251	Monsieur	BEZY	Sébastien	22/11/1991	Fontenay- aux-Roses
DEARA240267	Monsieur	BONTINCK	Nicolas	27/06/1985	Dole
DEARA240252	Monsieur	CHAMPETIER	Clement	31/08/2002	Clermont- Ferrand
DEARA240268	Monsieur	CHARRAT BOUTIQUE	Mathieu	14/06/1984	Bourgoin- Jallieu
DEARA240269	Monsieur	CHIFFE	Benjamin	19/05/1992	Montélimar
DEARA240253	Monsieur	DELMUR	Kilian	25/01/2000	Guéret
DEARA240270	Monsieur	DICHANT	Antoine	20/07/1998	Autun
DEARA240254	Monsieur	FRANC	Laurent	30/01/1975	Clermont-

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES**

DEARA240255	Monsieur	HENDRIKS	Dale	15/03/1996	Ferrand Cape Town
DEARA240271	Monsieur	LEMAIRE	Antoine	02/01/1998	Ambilly
DEARA240256	Madame	MADELRIEU	Florie	07/05/1984	Saint- Chamond
DEARA240257	Monsieur	MAURY	Anthony	06/09/1990	Beaumont
DEARA240258	Monsieur	MEYER	Robin	27/05/1997	Saint-Étienne
DEARA240259	Monsieur	MORELLE	Robin	01/01/2000	Lille
DEARA240260	Monsieur	PALLET	Kévin	07/09/1999	Sainte- Colombe
DEARA240261	Monsieur	PLISSON	Jules	20/08/1991	Neuilly-sur- Seine
DEARA240262	Monsieur	REY	Corentin	04/02/2000	Vichy
DEARA240263	Monsieur	SAMSON	Christophe	01/03/1984	Issoire
DEARA240264	Monsieur	SLIMANI	Rabah	18/10/1989	Sarcelles
DEARA240272	Monsieur	TORTONESE	Rémi	15/01/1993	Décines- Charpieu
DEARA240273	Monsieur	TROLAT	Guilhem	10/03/1997	Avignon

Article 2. - Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 06/09/2024

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUILLIER

